

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE LABLACHERE

Validation zonage d'assainissement

Par arrêté du 06 février 2019, a été ordonnée l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet du zonage d'assainissement.

Le projet du zonage d'assainissement détermine les hameaux qui pourront être raccordés à la station d'épuration ou qui devront rester en assainissements individuels.

Au terme de l'enquête publique, la procédure sera soumise à l'avis du Préfet du Département puis au vote du Conseil Municipal pour son approbation.

Monsieur Jean-Claude MERCIER a été désigné par le Tribunal Administratif en qualité de Commissaire Enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie de LABLACHERE du 11 mars 2019 au 12 avril 2019 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les pièces du dossier sont consultables en Mairie de LABLACHERE ainsi que sur le site Internet www.lablachere.fr

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie de LABLACHERE les :

- Lundi 11 mars 2019 de 8 H 30 à 11 H 30
- Jeudi 28 mars 2019 de 8 H 30 à 11 H 30
- Vendredi 12 avril 2019 de 14 H à 16 H

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de zonage d'assainissement pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire Enquêteur - Mairie 07230 LABLACHERE, ou par courrier électronique : zonage.assainissement@lablachere.fr

Toute information pourra être demandée auprès de Monsieur le Maire.

L'arrêté d'ouverture d'enquête publique est consultable en Mairie.